



ECOLE DE GRAPHISME  
MULTIMÉDIA & MOTION DESIGN

# DOSSIER D'INSCRIPTION 2017

Vous aussi  
rejoignez notre  
TRIBU 

DESIGNER WEB

MOTION DESIGNER

INFOGRAPHISTE PAO

FORMATION CONTINUE



[WWW.PIXEM-INSTITUT.COM](http://WWW.PIXEM-INSTITUT.COM)

V-CARD



## Nos Titres professionnels

### Infographiste PAO - 1 an

- Titre professionnel de niveau IV (bac)
- plus de 700 heures de formation encadrée
- 140 heures de travaux pratiques obligatoires

Rentrée le mercredi 6 septembre 2017, fin des cours le 29 juin 2018

Stage en entreprise de 7 semaines en fin d'année

### Designer Web - 2 ans

- Titre professionnel de niveau III (bac+2)
- plus de 1500 heures de formation encadrée
- 250 heures de travaux pratiques obligatoires

Rentrée le mercredi 6 septembre 2017, fin des cours fin juin 2019

Stage en entreprise de 14 semaines réparties sur 2 ans

#### *Option : Développement web*

- 250 heures de formation

### Graphiste/Monteur vidéo (motionDesign) - 2 ans

- Titre professionnel de niveau III (bac+2)
- plus de 1600 heures de formation encadrée
- 250 heures de travaux pratiques obligatoires

Rentrée le mercredi 6 septembre 2017, fin des cours fin juin 2019

Stage en entreprise de 7 semaines minimum réparties sur 2 ans

Horaires : 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h45

Durant l'année, Pixem Institut organise des sessions d'examens. Ces jours d'examens peuvent être chômés, sans excéder 3 jours dans l'année.

## Conditions d'acceptation en 1ère année

**Niveau Scolaire** (*baccalauréat ou équivalent \**)

**Tests d'entrée** (sur convocation)

- Tests écrits (3 heures)
- Entretien (30 min)

## Lieu de la formation

**Pixem Institut**

19 rue Denis Papin

51100 Reims

\* Les personnes n'ayant pas obtenu le baccalauréat ou équivalent sont acceptées sur présentation du CFES (certificat de fin d'études secondaires) ou tout document équivalent.

**FICHE D'INSCRIPTION 2017 / 2019**

**L'élève :**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... Lieu : .....  
 Nationalité : ..... N° de sécurité sociale : .....  
 Adresse de l'étudiant : .....  
 .....  
 Téléphone : ..... Mobile : .....  
 E-mail : .....  
 Niveau d'études : ..... Diplômes acquis : .....

**Le/les responsables de l'élève :**

Nom et prénom : .....  
 Adresse du responsable : .....  
 .....  
 Tél. personnel : ..... Tél. bureau : .....  
 E-mail : .....  
 Nom et prénom du responsable financier : .....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur ainsi que des conditions de règlement (pages 5 et 6).

**Le cursus choisi :**

- L'année d'Infographie PAO : 5 950 € TTC (frais de dossier inclus)
- Les 2 années Designer Web : 11 900 € TTC (frais de dossier inclus)
- La 2ème année seule Designer Web : 5 950 € TTC (frais de dossier inclus)
- L'option Développement web : 2 350 € TTC (frais de dossier inclus)
- Les 2 années de Graphiste/Monteur Vidéo (motionDesign) : 11 900 € TTC (frais de dossier inclus)
- La 2ème année seule de Graphiste/Monteur Vidéo (motionDesign) : 5 950 € TTC (frais de dossier inclus)

**Règlement choisi :**

- au comptant à chaque rentrée     Fractionné (septembre/décembre/mars)     Prélèvement mensuel

Je joins un chèque de 90 euros (frais de dossier \*), ainsi que les pièces suivantes :

- photocopie des diplômes ou justificatifs scolaires
- Si vous avez 20 ans au cours de l'année ou plus, une attestation confirmant votre prise en charge auprès d'un régime de sécurité sociale
- Book de vos réalisations (si vous en possédez un)

Fait à ..... le .....

Signature de l'élève  
avec la mention «Lu et approuvé»

Signature du responsable financier  
avec la mention «Lu et approuvé»

\* Les frais de dossier ne sont pas remboursables, même en cas de refus à l'école.

## CONDITIONS DE REGLEMENT

**Clause 1 :** Les frais de scolarité sont calculés pour l'année. Ils sont dus intégralement pour l'année d'inscription (même si l'élève a choisi un paiement fractionné).

**Clause 2 :** En cas de résiliation de l'inscription après le 11 juillet 2017, les sommes versées à l'école lui resteront définitivement acquises.

**Clause 3 :** En cas de résiliation postérieure à la rentrée de l'année scolaire considérée, sera exigible la totalité des frais de scolarité pour l'année en cours.

**Clause 4 :** Toute somme non payée à son échéance portera intérêt de plein droit au taux légal : en cas de contentieux, une indemnité de 10 % du montant de la somme due sera exigible.

### Tarifs

- Frais de dossier pour les nouveaux élèves : 90 € TTC
- Acompte : 400 € TTC
- Frais d'inscription aux examens : 45 € TTC (payable 1 mois avant l'examen)

### Modalité de règlement

Les frais de dossier sont à régler au moment du dépôt du dossier d'inscription (26 mai 2017 au plus tard) et sont non remboursables.

L'acompte est à régler pour le 11 juillet 2017 au plus tard et ne sera plus remboursable après cette date.

Après le paiement de l'acompte, deux options sont possibles :

- Option 1 : Règlement en un versement à la rentrée
- Option 2 : Règlement fractionné au trimestre d'avance (septembre/décembre/mars)
- Option 3 : Par prélèvement automatique en début de chaque mois.

En cas de litige, le Tribunal de Reims est seul compétent.



## HORAIRES

Nous demandons aux élèves de bien vouloir respecter les horaires de l'établissement :

- Matin : de 8h45-12h30
- Après-midi : de 13h30-16h45

Une tolérance de 5 minutes est appliquée à l'entrée des cours, laissant aux élèves le temps de s'installer.

Passée cette tolérance, les élèves en retard devront se présenter à l'une des personnes responsable afin de justifier leur retard.

## ABSENCES

L'élève sera tenu de fournir un justificatif (certificat médical par exemple) pour chaque absence.

L'élève ne peut sortir de l'établissement pendant les heures de cours sans avoir signé au préalable un document déchargeant l'école de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident. En dehors des heures de cours, l'établissement n'est pas responsable des accidents pouvant survenir.

- Les retards et absences sont consignés quotidiennement et de façon individuelle par les personnes responsables de l'encadrement. En cas d'absences ou de retards répétés, Pixem Institut se réserve le droit de ne pas présenter le candidat aux examens. Dans le cas où l'élève n'est pas le responsable financier, les fiches d'assiduité seront envoyées à ce dernier.

## TRAVAIL

L'école se réserve le droit de ne pas présenter aux examens les élèves ne faisant pas les efforts nécessaires. Dans ce cas les parents ou responsables financiers seront informés par lettre recommandée.

Un book devra être remis à la Direction en fin d'année. Le diplôme ne sera remis que sur présentation du book de fin d'année, sur délibération du jury et validation des acquis.

## DISCIPLINE

- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur de l'établissement.
- Les téléphones portables doivent être éteints dans l'établissement ou en mode silencieux.
- Il est formellement interdit de répondre aux communications téléphoniques ou sms pendant les cours.
- Il est interdit de manger et de boire dans les salles de cours (les bouteilles d'eau sont autorisées). Un espace détente est réservé à cet usage.
- Tout manque de respect envers un formateur ou toute autre personne de l'établissement entraînera un renvoi immédiat et définitif.
- L'utilisation des messageries instantanées (MSN...) ou sites

web de divertissement sont coupés sauf de 12h30 à 13h30 et après 16h45.

- Tout élève introduisant, consommant ou commercialisant de l'alcool, de la drogue ou des produits dérivés sera immédiatement renvoyé.
- En cas de dégradation ou de vol de votre moyen de locomotion l'école décline toute responsabilité.

## RESPECT DES LIEUX

Les élèves ont pour obligation de respecter les lieux intérieurs comme extérieurs.

- Il est formellement interdit de jeter les mégots ou les go-belets ailleurs que dans les lieux réservés à cet effet : poubelle/cendrier
- Le travail de la personne en charge de nettoyer les sanitaires doit être respecté par les utilisateurs, des lingettes désinfectantes sont laissées à disposition des usagers.
- Il est interdit de faire les pauses extérieures au niveau des escaliers, il est conseillé d'aller sur le coté du bâtiment.

## SECURITE SOCIALE

Tout étudiant ayant 20 ans ou plus au cours de l'année scolaire doit être obligatoirement inscrit à un régime de sécurité sociale. Un justificatif d'assurance sociale couvrant la totalité de l'année scolaire en cours doit être fourni dès l'inscription. Dans le cas contraire l'école décline toutes responsabilités.

## VOL

En cas de vol, la Direction se réserve le droit de fouiller les élèves. Toute personne surprise en flagrant délit de vol ou de dégradation sera renvoyée sur le champ.

## MATERIEL

L'élève est responsable de son poste informatique. Il est formellement interdit d'installer des logiciels sans licence, ni autorisation d'un responsable. S'il est identifié qu'un ordinateur dysfonctionne à cause d'une mauvaise utilisation, l'élève responsable devra, dans la limite de ses compétences, faire le nécessaire pour rétablir son bon fonctionnement.

## SALLE DE PAUSE

La salle de pause est en autogestion. Il s'agit d'un service qui n'est pas compris dans la prestation de formation. Pixem Institut met à disposition du liquide vaisselle et éponges, le reste étant à la charge des utilisateurs. De ce fait :

- Le coin repas doit être nettoyé et rangé après chaque repas.
- L'entretien du four micro-onde et du réfrigérateur sont à la charge des utilisateurs.



# Témoignages

## Tarik Saadi

La formation proposée par Pixem Institut m'a donné les techniques nécessaires à mon perfectionnement dans le domaine des arts graphiques et du multimédia. Les outils mis à disposition par l'équipe sont de qualité, tant au niveau logiciel que matériel. Grâce à cette formation, je suis aujourd'hui très polyvalent dans le domaine du multimédia et exerce un métier qui me passionne.

Infographie Multimédia + Motion Design 2010-2013

## Marine Surply

Je suis actuellement en 3ème année Motion Design. J'ai obtenu mon titre d'infographiste multimédia option développement.

J'ai décidé de faire l'année Motion Design pour acquérir des connaissances supplémentaires et choisir la spécialisation qui me conviendra le mieux.

Passionnée depuis toujours par le graphisme, le web et la photo, la formation proposée par Pixem Institut me convenait parfaitement. Sortant d'un Bac pro Industrie Graphique qui ne m'avait pas vraiment fait aimer le métier, je souhaitais trouver une formation plus professionnelle dans le milieu du web.

Infographie Multimédia + Motion Design 2011-2014

## Kevin Laurent

Créatif de base, l'école a su m'apporter tous les outils nécessaires afin de m'exprimer librement sur n'importe quel support de communication, mais aussi d'acquérir des méthodes de travail, et une rigueur sans faille. L'équipe dynamique et qualifiée forme aux dernières technologies du web, pour se tenir perpétuellement à la pointe.

Pour une formation optimale, les projets réels et les stages sont une parfaite introduction au métier. Le tout m'a permis de m'épanouir et de faire de ma passion mon métier.

Infographie Multimédia 2011-2013

## Sylyia Noiret

Ayant obtenu mon baccalauréat Littéraire option Arts Plastiques, j'ai cherché une formation qui soit dans la continuité de ce parcours. Je me suis alors dirigée vers une licence de Design pendant un an et cela ne m'a pas plu du tout. Faisant des recherches afin de trouver une formation à Reims qui me permette d'accéder au monde de l'image, j'ai découvert l'infographie... et Pixem Institut ! Un savant mélange d'art, de manipulation technique et de communication. Cela m'est apparu comme un choix logique compte tenu de mon parcours et de mes ambitions. Au terme d'un stage obligatoire en 2ème année, j'ai obtenu une promesse d'embauche, et, après l'obtention de mon diplôme, j'ai intégré une société rémoise en tant qu'infographiste multimédia. Mon but désormais ? devenir directrice artistique et diriger mon équipe !

Infographie Multimédia 2011-2013

## Félix Bénicourt

Grâce à Pixem Institut, j'ai pu acquérir des compétences dans le domaine du multimédia en web et vidéo. Cela s'est fait dans un cadre agréable avec des professionnels compétents et toujours en activité. La diversité de la formation est intéressante car elle mêle 3D, vidéo, montage, son et animation graphique. On étudie la théorie et on met le tout en pratique. Grâce à l'étendue des cours proposés, Pixem m'a permis de savoir dans quel domaine je souhaitais m'orienter professionnellement.

Infographie Multimédia + Motion Design 2011-2014

## Chloé Sionneau

Ayant obtenu mon baccalauréat économique et sociale option arts plastiques, j'étais à la recherche d'une formation pour un métier créatif. J'ai donc fait des recherches sur l'infographie et j'ai découvert que cette discipline réunissait créativité, curiosité, et réactivité, ce que je recherchais dans un métier.

Je me suis donc tournée vers Pixem Institut qui propose une formation avec beaucoup de mises en pratique, ce qui rend les études bien plus intéressantes. Je ne regrette pas d'avoir choisi cette formation !

1ère année Infographie Multimédia 2014-2015



**PIXEM** INSTITUT

19 rue Denis Papin

**R E I M S**

03 26 85 21 18

**PIXEM-INSTITUT.COM**

Merci à Marine, Mathilde, Tarik, Kévin, Sylia,  
Félix, Chloé, Sindy et Mathias pour leurs  
participations et témoignages.